



TAXE D'APPRENTISSAGE

Exercice 2008 – Versement 2009 BORDEREAU REVERSEMENT

BORDEREAU DE VERSEMENT A L'ECOLE CGSAT TOUS DEPARTEMENTS (SAUF 68, 67 et 57)

VERSEMENT DU HORS QUOTA DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le 28 Février 2009
au plus tard

Bordereau à retourner
à l'Ecole CGSAT
à l'adresse ci-dessous, afin de
pouvoir suivre le reversement en
juillet 2009

Pour tous renseignements,
appelez nos Conseillers
Apprentissage au

N° Indigo 0 820 22 55 02



Ecole CGSAT
Parc Ariane – Bât. 7 « MARS »
5 boulevard des Chênes
78280 GUYANCOURT

N° SIRET

Code NAF

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Raison sociale

Code Postal

Ville

Téléphone

Télécopie

Activité principale

VERSEMENT LE 1^{er} MARS 2009 AU PLUS TARD

OPCA DE VERSEMENT

Montant du versement à CGSAT

,00 €

SIGNATURE
Nom et qualité

CACHET DE L'ENTREPRISE

AUCUN PAIEMENT NE DOIT NOUS ÊTRE ADRESSÉ

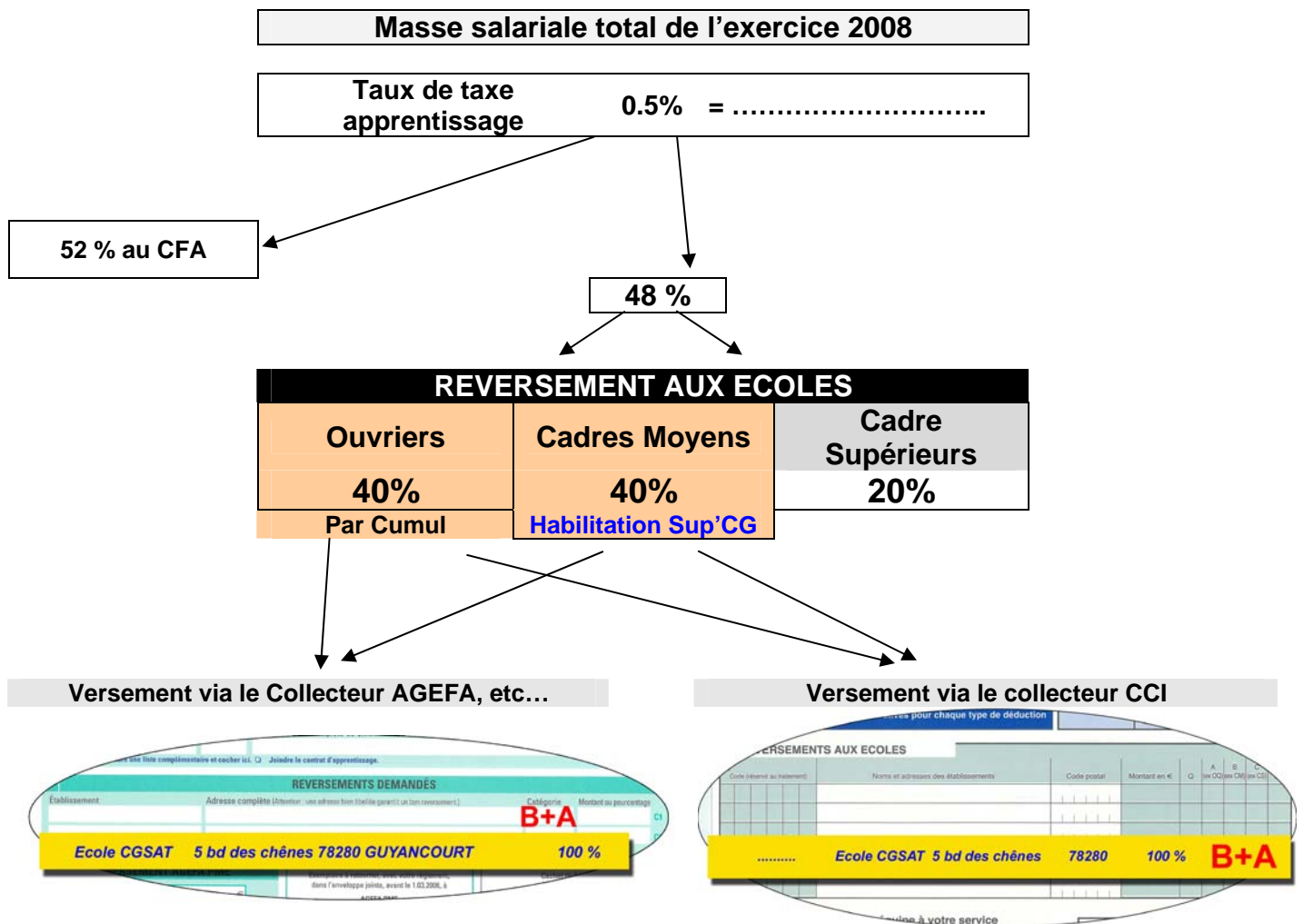
NOTICE TECHNIQUE – TAXE D'APPRENTISSAGE

Depuis le 1er janvier 2007, le versement de la taxe d'apprentissage est régi par de nouvelles règles. La répartition s'effectue maintenant avec un nouveau pourcentage. 52 % de la taxe sont réservés exclusivement aux CFA et 48 % sont destinés aux écoles.

Pour la partie école, CGSAT-Sup'CG est une école supérieure de commerce, qui après 20 ans d'existence a obtenu une **habilitation en 2004 pour percevoir le barème** de la taxe d'apprentissage au titre des cadres moyens **avec depuis 2 ans la possibilité d'y ajouter la catégorie A (Ouvrier) par Cumul à celle des Cadres moyen (B)**

Ce revenu est primordial, il permet à l'ensemble de nos partenaires de bénéficier de stagiaires qui, au cours de leur scolarité, viendront enrichir leur expérience en travaillant dans vos entreprises.

Le schéma ci-dessous, vous explique comment effectuer **un versement à notre école via votre organisme collecteur (AGEFA, etc... ou éventuellement CCI)**



Nous espérons que ce schéma vous aura été utile, et nous comptons activement sur votre soutien pour l'année 2009. Avec tous nos remerciements,

Directeur du Centre CGSAT